

Je suis très heureux de vous accueillir tous dans notre beau village de CASTRES-GIRONDE, un des plus anciens sur les bords de la Garonne et sur la route de BURDIGALA à TOLEDA, comme en témoigne la magnifique abside romane aujourd'hui millénaire que vous avez tous admirée à votre arrivée dans cette salle.

Aucun de vous n'a mis très longtemps pour rejoindre CASTRES, pas plus que beaucoup d'entre vous n'imaginaient qu'aux portes de la luxuriante ville de BORDEAUX vivaient des hommes et des femmes dans une situation de quart-monde où leurs bébés cohabitent avec les rats. Ceux qui n'ont pas vu diront, ce n'est pas possible, il exagère, il veut nous faire pleurer et bien non, et vous pouvez en attester, même si votre visite de cet après-midi a pour objet d'inaugurer de beaux logements construits avec l'ambition de sortir de la misère quelques Bohémiens, Manouches, Gitans, voleurs de poules ! Quelques-uns, dis-je, et c'est trop peu, mais ce n'est que le début d'une vraie volonté que nous partageons tous ici aujourd'hui.

Castres a toujours connu des voyageurs qui campaient sur la décharge communale avec la roulotte à cheval, les vieilles guimbardes et les caravanes sans roues. Chassés hors de nombreuses communes, et je dis bien « chassés », ils ont trouvé chez nous refuge et tolérance tant de la part des élus que des propriétaires des bois et chemins – que je remercie encore une fois.

Bien sûr nous eûmes et nous avons la critique de ceux qui ne partagent pas, de ceux qui croient connaître le sujet et formulent des erreurs, de ceux à qui la misère fait mal aux yeux, de ceux qui préfèrent s'inquiéter du cheval ou des poules sur la route et leur portent du pain sans penser offrir nourriture ou vêtements aux tout jeunes enfants qui ont les flaques d'eau et les détritiques comme seul terrain de jeux. Lesquels détritiques et encombrants sont apportés trop souvent par les bien-pensants qui, pour économiser la déchetterie et protéger la nature (!), viennent vider leur benne sur le « chemin des limites », c'est comme cela qu'il se nomme, ce chemin où l'inconcevable des conditions de la vie humaine a atteint ses limites.

Mais avançons dans le progrès et dans l'humanité prônés par la loi BESSON de 2000 qui a fait suite en particulier à la mise en place de MOUS dans le début des années 90 et autres plans d'accueil. J'ai souvent entendu « même pas l'eau, même pas l'électricité pour ces malheureux, et maintenant ces maisons, des millions d'euros que ça nous coûte ». Pourquoi pas d'eau et d'électricité ? Sur le chemin ce n'était pas le coût, bien que ce soit sur un chemin privé. C'est que je ne voulais pas attirer, par ces équipements, d'autres voyageurs, et surtout ne pas donner de message subliminal à mes collègues maires qui se seraient dédouanés ainsi trop facilement de la loi BESSON en disant : « Ils sont chez CONSTANT, il les aime bien, qu'il les garde et envoyons-lui tous ceux qui se risquent à transiter chez nous... » Beaucoup d'élus, en effet, considèrent toujours que leur commune mérite bien mieux en matière de population... !!!

Il n'empêche que nous sommes très fiers à CASTRES d'avoir assuré pendant plus d'1/4 de siècle la scolarisation de ces jeunes enfants, car leur « salut » passe aussi par l'éducation et leurs parents l'ont bien compris. Un immense MERCI et une fidèle reconnaissance à nos professeurs des écoles et à Madame Mauve LALANDE en particulier, aux Directeurs d'école qui se sont succédé et aussi aux parents d'élèves qui les ont toujours bien acceptés comme compagnons de classe de leurs enfants.

Une remarque importante que je destinais à Monsieur Le Préfet : la loi BESSON de 2000, qui a le grand mérite d'exister, n'est pas ou peu respectée et l'Etat, par manque de fermeté semble-t-il, n'oblige pas les communes hors la loi à réaliser de tels équipements.

Notons que, 17 ans après (!), nous nous rapprochons enfin de la légalité, en ce qui concerne notre secteur de La Brède.

Ce fut une longue lutte pour arriver à réaliser la construction par Gironde Habitat de ces 6 chalets en bois ; mais aussi une belle aventure et une longue course à plusieurs étapes pour concrétiser « La belle Étape ». Quelques exemples :

- Le premier d'entre eux, dire et redire aux voyageurs que le système de sédentarisation est en marche, que leur « terre promise », c'est demain et puis après-demain, mais aussi qu'ils doivent apprendre et ce, dès maintenant, à montrer qu'ils sont prêts à vivre presque comme nous, puisqu'ils en sont demandeurs ; même si ce n'est pas facile car ils restent quelque part « insoumis » (!)
- Faire admettre aux administrés citoyens qu'il est inutile de frapper tous les jours aux portes de la mairie pour s'étonner de leur comportement certes pas toujours respectueux. Apprendre la vie de notre société, c'est long et difficile.
- Calmer ceux qui n'entrevoient pas d'autre solution que le tractopelle et la gravière mitoyenne, (je renvoie aux images du film « nuit et brouillard » !).
- Sensibiliser et conduire les élus lors de l'élaboration des PLU communaux à positionner sur leur territoire une zone dite NGV réservée pour ce type d'accueil.
- Convaincre l'Etat, qui contrôle la légalité de nos PLU et cherche à imposer une aire d'accueil, que c'est une bonne chose qu'une petite commune (moins de 5000 habitants) prévoit une aire de sédentarisation aux places limitées. D'autre part, la multiplication et le partage intercommunal de telles aires évitera la ghettoïsation de ces populations. Désormais, avec la nouvelle loi NOTRe, les Communautés de Communes assureront obligatoirement la compétence tant en aire d'accueil qu'en aire de sédentarisation pour l'ensemble de son territoire. Je voulais dans ce paragraphe dire fortement à Monsieur Le Préfet que j'ai trouvé auprès des trois Sous-Préfets successifs de LANGON en charge de cette problématique (Madame MAJOUFFRE, Monsieur CARRE et aujourd'hui Monsieur SUZANNE) une grande écoute, une grande compréhension et une grande aide. Ce sont de grands serviteurs de l'Etat pour la cause juste qui est la nôtre aujourd'hui.
- Faire comprendre à mes collègues élus communautaires que la compétence « Gens du Voyage » inscrite dans nos statuts c'est bien, mais mise en pratique sur le terrain c'est mieux... !
- Trouver les financements, alors qu'après avoir trop tardé la Communauté de Communes de Montesquieu a perdu les aides de l'Etat facilement chiffrables à plus de 2 millions d'euros.
- Convaincre les propriétaires du terrain (Monsieur et Madame LAFFARGUE) de l'intérêt qu'il y avait à céder un bout de leur patrimoine, fût-il classé en AOC, pour construire des logements décents. Mais comment aborder un vendeur potentiel quand vous lui proposez 38 centimes d'euros le m² pour une parcelle constructible, alors qu'un terrain voisin classé par les mêmes faiseurs de PLU en zone U ou UY s'affiche d'emblée à hauteur de 100 fois plus pour un terrain industriel et même 500 fois plus pour bâtir une maison. La négociation est possible, mais dans des règles imposées par l'Etat et que je considère franchement archaïques. Cette problématique de l'acquisition du Foncier est au cœur des difficultés, et je ne manquerai pas de faire poser au ministre par député interposé cette question : « Pourquoi tant de différence de valeur du terrain entre les zones classées NGV, UY et U alors qu'elles sont toutes constructibles par définition ? »
- Comprendre les énormes problèmes soulevés et les sources de conflits quand les Gens du Voyage propriétaires de terrains dits inconstructibles y implantent leur campement. Les maires sont démunis pour faire respecter les règlements. Tout cela doit être encadré par l'Etat, c'est URGENT.
- Faire admettre au Conseil Départemental l'intérêt social de cette aventure Castraise, qui pourra servir d'exemple aux autres Communautés de Communes de la Gironde. Le premier convaincu fut Monsieur MORÉNO, Conseiller Départemental et Maire de LESTIAC, qui a relayé auprès de Madame JARDINET, Vice-Présidente du Conseil Départemental, chargée de la Solidarité.
- Enfin faire adhérer les autres partenaires financiers : en particulier Gironde Habitat, Emmaüs, la CAF. Mais je me dois de dire qu'ils ont été vite convaincus et très réactifs aux côtés de l'ADAV33, infatigable aiguillon et fidèle partenaire à la fois des Gens du Voyage et des élus responsables.
- Grâce à tous, je n'étais plus seul et comme par enchantement la grosse machine s'est emballée et je laisse le soin aux autres intervenants d'en parler mieux que moi.

Vous avez vu le début du chemin des limites et il nous faut maintenant aller au bout et ne pas se contenter des 6 logements. Le chemin est long de 2 km et beaucoup de personnes restent encore à loger décevement.

Monsieur CAZIMAJOU, Maire de PORTETS, et Monsieur MATEILLE, Président de la CdC de PODENSAC, invités à nos travaux, ont d'emblée adhéré à l'idée de résoudre cet état indigne d'occupation du chemin en prenant leur part et de construire très vite un autre lieu d'accueil pour ces misérables.

Reste le 3^{ème} tiers. Un grand espoir sur la commune de Saint-Médard d'Eyrans où Monsieur TAMARELLE, Président de la CdC Montesquieu et Maire de cette Commune a fait inscrire sur son PLU une zone AGV. Le blocage momentané de l'achat du terrain repose sur les avis des domaines de l'Etat peu propices à favoriser une négociation mais aujourd'hui convaincus par mon engagement et ma démonstration. Gageons que, demain, très vite, Monsieur ARNAULT propriétaire et Monsieur Le Président de la CdC Montesquieu sauront trouver le meilleur compromis.

Pour être pleinement dans les clous de la loi BESSON, il nous faut construire une aire d'accueil. La commune de CADAUJAC va très prochainement offrir sur un des terrains dont elle est propriétaire cette opportunité à la CdC Montesquieu prête à mettre en œuvre la réalisation de cette aire, dès que sa révision de PLU sera avalisée.

Enfin, pour conclure, même s'il reste encore mille choses à vous dire pour bien vous faire sentir la complexité de cette entreprise (en 28 ans d'acharnement on en accumule !!), il me faut dire et redire la patience, la persévérance et l'opiniâtreté qui ne doivent jamais nous quitter dans ce domaine du logement des Humains laissés trop longtemps encore sur les chemins ; dire et redire aussi aux Voyageurs non logés d'être patients et d'avoir confiance car leur tour va venir. Mais ils doivent aussi comprendre et accepter le fonctionnement de notre société. L'histoire de l'humanité va lentement, chacun doit y prendre sa part. D'ailleurs HONORE de BALZAC n'écrivait-il pas en 1842 dans « la Comédie humaine » : « Pour qui sait lire dans l'histoire, se développe cette admirable loi logique qui présente l'humanité toute entière, s'aimant comme un seul être, raisonnant comme un seul esprit et procédant comme un seul bras à l'accomplissement de ses actes. » ?

28 juin 2017